

HONORAIRES



Au 15 Septembre 2014

GESTION-LOCATION

- LOCATIONS A USAGE D'HABITATION

Entremise et négociation :

- 75 % du loyer mensuel hors charges (à la charge du bailleur)

Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail :

- 100 € (à la charge du bailleur)
- 8-10-12 €/m² selon secteur (à la charge du locataire)

Etat des lieux :

- 3 €/m² (à la charge du bailleur et du locataire)

- LOCATIONS A USAGE DE REMISE (à la charge du preneur)

10% du loyer annuel H T et hors charges.

- LOCATIONS A USAGE DE STATIONNEMENT (à la charge du preneur)

120 € TTC dont TVA 20%

- LOCATIONS A USAGE COMMERCIAL (à la charge du preneur)

- 1°) Locations d'une durée inférieure à 23 mois
10% du loyer H.T pour la période du bail
- 2°) Locations d'une durée de 9 ans
10% du loyer triennal H.T.

- LOCATIONS A USAGE PROFESSIONNEL (à la charge du preneur)

- Deux mois de loyers H.T

- HONORAIRES DE REDACTION (Baux précaires, Baux de 9 ans et Baux professionnels)

600 € TTC dont TVA 20% (à la charge du preneur)

- HONORAIRES DE GESTION 7,5 % H.T. + TVA 20% sur tous les encaissements.

- Garantie des Risques Locatifs 2,7% TTC sur les quittancements.

- FRAIS ADMINISTRATIFS (à la charge du propriétaire)

Récapitulatif annuel pour déclaration des revenus fonciers 20 €/TTC par immeuble,
Frais de timbres 4 € TTC par lot et par mois d'occupation.

TRANSACTION

- HONORAIRES DE TRANSACTION

- | | |
|--------------------------|-----|
| - Jusqu'à 30 000€ | 20% |
| - De 30 000€ à 100 000€ | 15% |
| - De 100 000€ à 150 000€ | 10% |
| - Au-delà de 150 000€ | 8% |